

MAIRIE DE TAYRAC

Le Bourg
12440 Tayrac

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE TAYRAC

SEANCE DU : 17/12/2018 à 20 H 30

Afférent au Conseil Municipal : 11
En exercice : 8
Qui ont pris part aux délibérations : 10

Date de convocation : 11/12/2018

L'An Deux mil Dix-Huit, le dix-sept décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Tayrac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de :
Mr GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre, Maire.

Présents : BARTHOULOT Marylène, CHABAS Jean-François, COUDERC Chantal,
FRAYSSINET Bernard, ISSANCHOU Claude, MANDIRAC Nathalie,
VABRE Annette.

Absents : LAGARRIGUE Jean-Claude procuration à MANDIRAC Nathalie
LOUVET Marthe
ROBERT Véronique procuration à ISSANCHOU Claude

MANDIRAC Nathalie a été nommée secrétaire de séance

Ordre du Jour

- Délibération taxe assainissement
- Délivrance CNI Passeport.....
- Demande Subvention AFSEP

-François CHABAS présente le compte rendu de la réunion de la Commission d'Assainissement.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la part fixe et la part variable qui avait été proposée en 2016 par la délibération N° 28-2016 soit 100 € pour la part fixe 1.20 €/m3 pour la part variable.

-Le Conseil municipal approuve à l'unanimité et prend une délibération en ce sens que la mairie s'engage à

*Solliciter l'aide de l'Agence Adour Garonne

*Télédéclarer les données du service de l'assainissement sur le portail internet national SISPEA

Le choix du projet est mis en attente de la confirmation du Cabinet GAXIEU (modification et mise à jour du plan) d'après les indications de Mr Gaudin

-Le Conseil Municipal à l'unanimité prend la décision de concéder à VEOLIA la facturation de la partie assainissement.

-L'association AFSEP (Association Française des sclérosés en plaque) demande une subvention pour l'année à venir.

Cette décision se prendra au moment de la préparation du budget.

***Questions diverses**

Le projet de l'assainissement du bourg date de plusieurs années. En 2005 une subvention de 80 % du montant des travaux aurait pu être allouée.

A ce jour le montant n'est plus que de 40 %.

Claude ISSANCHOU expose au Conseil qu'il faut élargir et réparer le virage situé sur le chemin de La Barvieille. Les frais seront partagés avec la Commune de Cabanès.

Fin de séance à 22 Heures 30

Fait à Tayrac, le 18/12/2018

Le Maire
GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre

BARTHOULOT Marylène	CHABAS Jean-François	COUDERC Chantal	FRAYSSINET Bernard	ISSANCHOU Claude
LAGARRIGUE Jean- Claude		MANDIRAC Nathalie	ROBERT Véronique	VABRE Annette
A donné procuration à MANDIRAC Nathalie			A donné procuration à ISSANCHOU Claude	